

COMMUNE DE BONFOL

Bulletin d'information N° 158

Avril 2023

Une Assemblée communale extraordinaire se déroulera le

**jeudi 27 avril 2023, à 20.00 heures,
à la salle communale**

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée communale.
2. Discuter et voter un crédit de 880'000 francs à couvrir par voie d'emprunt, pour la réfection partielle de la rue En Varonnes. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
3. Discuter et voter un crédit de 90'000 francs à couvrir par voie d'emprunt, pour l'installation d'un filtre à particules sur le chauffage aux copeaux. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
4. Discuter et voter un crédit de 70'000 francs à couvrir par voie d'emprunt pour l'assainissement de l'éclairage public le long de la route cantonale, sous déduction des subventions cantonales à recevoir. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
5. Divers.

Le procès-verbal mentionné au point 1 est consultable au secrétariat communal et est affiché au panneau officiel (à côté du kiosque). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'Assemblée ou faites verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Bonfol, le 31 mars 2023